

Officiers ministériels

**S.C.P. Isabelle BOUVEY & Christophe GIULIANI**  
Huissiers de Justice Associés  
26, quai Béatrix de Gâve - 53000 LAVAL  
Tél. 02 43 53 49 17 - contact@huissier53.fr

VENTES JUDICIAIRES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**JEUDI 2 MARS 2023 à 10H00**  
(exposition à 9 H 45)  
À ST-BERTHEVIN (53940)  
Bd Marius et René GRUILLAU (à côté LOXAM)  
Req. SELARI SLEHM & ASSOCIES, mandataires judiciaires, après l'J de SAS LA MAISON SCANDINAVE

**CENTRE ESTHÉTIQUE POUR ADOS**  
Matériel : 85 m² de salles de soin pour garage POLYDAL, compresseur 200 l. FIAC, ensemble de 3 lampes et 1 styler lumineux SCANRIP SP5, polisseuses RUPES, nettoyeur vapeur KARCHER, shampooineuse NIMATIC, sècheur sans contact GBCOR, mousseur d'épilation ETRAL, palette CYCLONE, TORNADOR, chargeurs d'aiguille 3300 watts, système à distance VÉRISURE, étageres, tables, divers.

**JEUDI 2 MARS 2023 à 14H15**  
(exposition à 14 H 00)  
À ST-BERTHEVIN (53940)  
Centre Commercial L'ÉCLERC, 62 bd Louis Armand (entrée Est)  
Req. SELARI DAVID - GOIC & ASSOCIES, mandataires judiciaires, après l'J de SAS LA MAISON SCANDINAVE

**ÉPICERIE FINE**  
Agencement : 2 rideaux métalliques de sécurité LA TOULOUSAINE, compteur bois dessus zinc avec table PMR, meubles bois à 12 cases, présentoir bois à 4 bacs, étiquette métal à 4 plateaux bois, présentoir 2 pans, table avec étageres, paravent.  
Matériel : compteur vitrine réfrigérée SEDA, CROCANBAN EXTRA EX100, balances EXA Easy Market, table inox adhésive 2, porte-bouteilles en bois, coupe à doctes, amplificateur de bouc magagnétique gratif HLMATECHNIK LX-90, emballages alimentaires, sacs papier.

**Marchandises** : épicerie fine (dont sardines mûlées, filettes artisanales diverses, algues, pâtes, croissants), vins bios (60 bouteilles env), bières, jus bios pétillants NINJA, softs, boîtes métal décorées LA PERLE DES DELIX.

Liste pour détail et photos sur demande et sur <http://www.huissier53.fr/vente.php>

Vente en bloc détail : l'officier vendeur se réserve le droit de modifier les lots de la séparation ou de les réunir.  
 Paiement comptant (espèces) à hauteur de 1000 € (chèque de banque, chèque à l'ordre accordé), précipitant que l'acheteur pourra être différé en cas de paiement non certifié. Vente TTC, frais 14,28% en sus. TVA récupérable sur adjudication et frais pour acquiescer. Entièrement irrévocable.

**SCP OUEST OFFICES - Commissaires de Justice Associés**  
113 rue de l'Épave - 53000 LAVAL / 9 bis Bd du Général - 53102 MAYENNE  
2,4 rue Mignot - 53200 CRATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE

**LE VENDREDI 3 MARS 2023 à 10H30 (visite à 10H00)**  
A MONTEIGNÉ-LE-BRILLANT (53870), LD Cassagne, chez Les Escuries d'Antho  
**VENTE SUR PLACE**  
Tracteur FIAT GRS EY-113-WS - Véhicule Renault Magnum Carrosserie Chevalier 9 places AN-931-FA  
Photos sur <http://www.ouestfrance.fr> / Messagerie de services clients à l'appui  
 Paiement au comptant - Frais 14,28% TTC en sus. Entièrement irrévocable  
 Enchères jusqu'à 10000 €, chèque de banque ou chèque simple avec deux pièces d'identité

Social - handicap  
**Les autistes ont droit à une aide qui répond à leurs besoins**

L'allocation d'aide à un autiste doit en premier lieu tenir compte de ses besoins et difficultés spécifiques, et non seulement de critères techniques ou juridiques de prise en charge, à juger la Cour de cassation.  
 Des parents avaient formé un recours en se voyant refuser l'aide liée au handicap de leur enfant parce que la méthode d'éveil utilisée n'était pas officiellement reconnue.  
 Mais la loi, dans le code de l'action sociale des familles, prévoit une aide d'abord liée aux besoins, a rappelé la Cour de cassation, qui a appliqué ce principe avant les critères juridiques de prise en charge.  
 La question se posait pour un enfant de 5 ans. Les parents se voyaient refuser les aides liées à la gravité du handicap de 5e catégorie, c'est-à-dire d'un handicap qui oblige l'un des parents à ne pas travailler ou à travailler à plein-temps à une tierce personne rémunérée.  
 Le motif du refus par les autorités départementales et par la Cour nationale de l'incapacité, était que l'aide était apportée sous la forme d'une méthode d'éveil par le jeu interactif et interactif, méthode non officiellement reconnue par la Haute autorité de santé.  
 Or, les organismes chargés de dispenser les aides doivent suivre les recommandations de cette Haute autorité, créées en 2014 pour recommander notamment les soins à apporter et les évaluer en vue de leur remboursement.  
 La Cour de cassation, saisie par les parents, a écarté ces arguments liés à la technique et aux principes juridiques des attributions d'aides. Il fallait d'abord tenir compte des besoins et difficultés spécifiques de l'enfant, a-t-elle tranché, et rechercher si cette méthode, bien que non recommandée, n'était pas la mieux adaptée aux besoins et difficultés spécifiques de ce patient.  
 (Cass. Civ 2, 8.11.2016, G 17-19.556).

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : [centraledesmarches.com](http://centraledesmarches.com)

Pour faire paraître une annonce légale :  
 Médiaslex, tél. 02 99 26 42 56 - Fax 02 90 309 009 (0,12€ la minute) ou par e-mail : [annonces.legales@mediaslex.fr](mailto:annonces.legales@mediaslex.fr) - Internet : [www.mediaslex.fr](http://www.mediaslex.fr)  
 Tarif de référence stipulé dans l'art.2 de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2002, soit 0,12 € la minute.  
 Les annonces sont diffusées, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce commercialisés, publiées dans les journaux d'annonces légales, sont automatiquement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actuelgales.fr](http://www.actuelgales.fr).

Avis administratifs

MAYENNE COMMUNAUTÉ  
Aménagement RD34  
Lassay-les-Châteaux/  
Rives-d'Andane  
Concertation avec le public  
du mercredi 15 mars  
sur la mise en compatibilité  
du PLUI

Le projet d'aménagement de la RD 34 entre Lassay-les-Châteaux et Rives-d'Andane, porté par le département de la Mayenne et inscrit au plan rural départemental 2022-2028 concerne les communes de Lassay-les-Châteaux, Sainte-Marie-du-Bois, Saint-Julien-du-Terroux et Thubouff.

L'avis de l'état initial de l'environnement pris par arrêté préfectoral en date du 21 mai 2019 montre, sur le tracé du projet, la présence d'un espace boisé classé (EBC) répertorié au PLUI de Mayenne Communauté.  
 Cette situation nécessite une mise en compatibilité du PLU pour le déclassement d'une partie de l'espace boisé (article R.153-10 du Code de l'urbanisme) et une déclaration de projet comportant une mise en compatibilité du document d'urbanisme.

Le conseil communautaire du 15 décembre 2022 et la commission permanente du département de la Mayenne du 9 janvier 2023 ont validé le recours à la procédure de déclaration de projet avec une mise en compatibilité du document d'urbanisme.  
 Au vu des articles R.104-13 et L.153-31 du Code de l'urbanisme, la mise en compatibilité fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'une concertation avec le public suivant les modalités fixées par le conseil communautaire du 9 février 2023.

Les objectifs de cette concertation sont d'associer les habitants, associations locales et autres personnes concernées au projet de mise en compatibilité, de présenter le projet de déclassement de l'espace boisé et sa compensation et de poursuivre les études et procédures réglementaires afférentes au projet d'aménagement routier de la RD34 et de son enquête publique au titre de l'environnement.

Le dossier est consultable pendant la durée de cette période de concertation :  
 - en ligne sur le site internet de Mayenne Communauté à partir du lien suivant : <https://www.mayennecommunautere.net/e-voies/avis/avis/avis/avis/>  
 - sur place, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, dans les lieux suivants :

- Mayenne Communauté, à Mayenne, 10, rue de Verdun,
  - Mayenne, Lassay-les-Châteaux, 18, place du 8 Mai 1945,
  - Mairie de Saint-Julien-du-Terroux, 42, rue Réaumur,
  - Mairie de Sainte-Marie-du-Bois, 11, rue Jean-François-Duhamel,
  - Et mairie de Thubouff, 8, rue de Sept-Forges.
- Les contributions peuvent être apportées pendant la durée de la période :  
 - sur les registres papier mis à disposition au siège de Mayenne Communauté, hall de la salle des conseils ainsi que dans les 4 mairies citées ci-dessus aux jours et heures habituels d'ouverture,  
 - par voie numérique sur l'adresse mail : [etudes@mayennecommunautere.net](mailto:etudes@mayennecommunautere.net)  
 - par courrier postal à M. le Président de Mayenne Communauté, 10, rue de Verdun, CS 96111, 53103 Mayenne cedex, en mentionnant sur l'enveloppe «concernant le dossier de compatibilité PLUI RD34».
- Les observations formulées par mail et par voie postale seront annexées au registre disponible au siège de Mayenne Communauté.  
 Un lien de concertation sans annexe par le conseil communautaires et disponible sur le site internet de Mayenne Communauté à l'adresse suivante : <https://www.mayennecommunautere.net/e-voies/avis/avis/avis/avis/>  
 L'approbation de cette mise en compatibilité est attendue au 1er trimestre de l'année 2024.

Les remarques concernant les petites annonces classées sont à adresser directement au journal

A NOS ANNONCEURS

Nous remercions nos annonceurs de bien vouloir répondre, même par le négatif, aux lettres qui leur parviennent de nos lecteurs, surtout si celles-ci comportent un timbre pour la réponse

**MARCHÉS PUBLICS : AUTANT DE PLATEFORMES QUE D'ACHETEURS !!**

LACENTRALEDESARCHES.COM  
Votre premier marché en ligne

**1 SEUL SITE POUR COLLECTER LES ANNONCES ET LES CAHIERS DES CHARGES**

**Le commissaire-priseur spécialiste-conseil à votre service**

Le commissaire-priseur est le spécialiste du marché de l'art, et il est un des seuls à connaître le juste prix des objets, étant en contact du marché quotidien à travers les ventes publiques.  
 Il est habilité en dehors des ventes publiques à évaluer les objets et à en donner une estimation.  
 Il engage dans ces opérations sa responsabilité.  
 Le commissaire-priseur joue donc un rôle de conseiller lors de partage après un décès, ainsi que dans l'établissement d'un contrat d'assurance.

UN SERVICE 100% GRATUIT

Notre territoire

**NOTRE-TERRITOIRE.COM**  
SOYEZ LE 1<sup>er</sup> INFORMÉ DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT PRÈS DE CHEZ VOUS OU N'IMPORTE OÙ EN FRANCE !

UN SERVICE 100% GRATUIT

Notre territoire

Le site qui rassemble tous les avis d'enquêtes publiques.

**ouestfrance-emploi.com**  
Contact : 02 99 26 42 56 - [equipe.commerciale@ouestfrance-emploi.com](mailto:equipe.commerciale@ouestfrance-emploi.com)

**ouestfrance-formation.com**  
Contact : 02 40 38 47 28 - [sophie.jacozinnet@precom.fr](mailto:sophie.jacozinnet@precom.fr)

→ Autres

**TECHNICO-COMMERCIAL MATÉRIEL D'ÉLEVAGE (H/F)**

**RECRUTE**

**CONTRATS CDI TEMPS PLEIN** (à pourvoir dès que possible)  
 Poste basé en BRETAGNE

- Bon relationnel, autonome, dynamique et rigoureux
- Maîtrise des outils informatiques Pack Office et ERP/CRM exigés
- Rémunération : motivante selon l'expérience du candidat
- Minimum 5 ans d'expérience réussis dans le domaine de l'élevage.

CONTACT : 06 08 58 29 00 - [Jerome.maziere@etsherve.fr](mailto:Jerome.maziere@etsherve.fr)

**formation**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Greta CFA  
La référence formation

**PRÉPA CLÉS Avenir À CHACUN SON PARCOURS DE FORMATION !**

Démarrage dès mars 2023 sur :  
Laval - Le Mans - La Ferté-Bernard - Mamers - Sablé-sur-Sarthe

02 43 66 87 23 - [contactgreta-cfa.maine@oc-nantes.fr](mailto:contactgreta-cfa.maine@oc-nantes.fr)

**Vous recrutez dans le secteur de l'Hôtellerie-Restaurant, nous en parlons**

- Développer votre marque employeur
- Diffuser vos actualités RH
- Vous donner de la visibilité sur nos territoires
- Booster vos recrutements
- Sourcer vos candidats
- Publier et multi diffuser vos offres d'emploi

Contactez-nous au 02 99 26 42 56

ouestfrance EMPLOI

**Abonnez-vous au Pack famille 35€/mois**  
(journal + contenus numériques)  
abo.ouest-france.fr ou 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé)

**Déjà abonné ?**  
Gérez votre abonnement en appelant un conseiller du lundi au vendredi de 8h à 18h (en privilégiant le créneau 12h-15h)

**Membres du Conseil de Surveillance :**  
MM. David Guiraud, Président, Michel Camdessus, Vice-Président, Mmes Christine Blanc-Patin, Valérie Cottareau, Annabel Desgrèges du Loû, Laurence Méhaignerie, MM. Philippe Besnard, Denis Dossard, Thierry Malard.  
SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou, Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hulin.

**Principale associée :** SIPA (Société d'investissements et de participations). SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de MM. David Guiraud, Bertrand Bédier, Olivier Bonnard, Denis Dossard, Christophe Hulin, Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou, Gabriel Petitpout, Mmes Christine Blanc-Patin, Annabel Desgrèges du Loû, Laurence Méhaignerie, Anne-Marie Duvernier, Dominique Quoïno, Marie-Tirinté Touffait.

**Rédaction de Paris :** 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00.

**Publicité nationale :** 336 SAS  
Tél. 01 80 48 93 66, [www.336.fr](http://www.336.fr)

**Publicité locale :**  
Additi média, tél. 02 30 88 07 75, [www.additi-media.fr](http://www.additi-media.fr)

**Impression :** Ouest-France, 10, rue du Brél, 35051 Rennes cedex 9, Parc d'activité de Toumebride, 44118 La Chevrolière.

**Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne et Royaume-Uni, à partir de 85 à 100 % de fibres recyclées. Écotraitement : 0.010kg/tonne.**  
Tirage du 25-26 février 2023 : 540 307

**Le site qui rassemble tous les avis d'enquêtes publiques.**